

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2014/2015
1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : *Licence 3^{ème} année*
Enseignant responsable : *Courant Benoît*

Durée de l'épreuve : *1H30*
Document autorisé : *aucun*

UEF T5522C Administration des services sportifs et connaissances des milieux
EC T5522C1 : politiques et organisations des collectivités territoriales

Vous devez répondre à l'ensemble des questions

Question n°1

A partir d'une identification du cadre juridique du service public du sport, vous présenterez ses principaux acteurs ainsi que leurs domaines, secteurs et territoires d'interventions

Question n°2

Comment distinguer une collectivité territoriale d'un EPCI ? Vous pourrez à nouveau argumenter votre travail à partir de la prise en compte du sport au sein de ces structures.

Question n°3

Présentez les grands domaines d'intervention des collectivités dans le champ du sport. Comment justifiez-vous la grande diversité et hétérogénéité des politiques sportives des collectivités territoriales ?

Question n°4

Qui sont les principaux financeurs du sport en France ? Justifiez votre réponse.

Question n°5

Quelles sont les ressources humaines mobilisables par une collectivité lorsque celle-ci met en œuvre une politique sportive ? Vous pouvez appuyer votre argumentaire sur des exemples concrets.

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2014/2015

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : *Licence 3^{ème} année*
Enseignant responsable : *Testevuide Serge*

Durée de l'épreuve : *2H00*
Document autorisé : *aucun*

UEC T5522C : administration des services sportifs et connaissances des milieux
EC T55222 : Stratégie du Management
EC T5522C3 : Principes du marketing

Vous devez traiter toutes les questions

Question 1 : connaissances relatives à la stratégie des organisations

- a) Des quelles manières le milieu de l'entreprise utilise t'il les différentes valeurs du sport ? Vous présenterez votre réponse sous une forme organisée en illustrant vos propos. (4 pts)
- b) Quelles sont les principales caractéristiques et limites d'une stratégie fondée sur l'expérience (celle du ou des dirigeants) ? (3pts)
- c) Qu'appelle t'on « chaîne de valeur » selon Porter. Quels sont les intérêts de ce type d'analyse ? Illustrez votre réponse. (4 pts)
- d) Qu'est-ce qu'un DAS ? Comment peut-on caractériser un DAS organisé selon une logique de volume ? Illustrez votre réponse. (3pts)
- e) Quelles différences peut-on faire entre une segmentation stratégique et de marketing ? Illustrez votre réponse. (3pts)
- f) Quelles sont les 3 dimensions de la performance d'un service public ? Expliquez et illustrez votre réponse dans le cas d'un service public de votre choix. (3 pts)

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2013/2014

1^{ère} session, 1er semestre

Année d'études : **L3 MS**
Enseignant responsable : **Benoît RENOUX**

Durée de l'épreuve : **1 heure 30**
Documents autorisés : **calculatrice**
plan comptable

UE T5521C *Connaissance Juridiques, sociologiques et économiques*
EC T5521C3 *Gestion et comptabilité des services sportifs*

Barème indicatif

COMPTABILITE (6pts)

Le 8 janvier 2015, l'association « Mas'Sport » envoie à l'un de ses adhérent institutionnel une facture dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Prix catalogue HT : 3 500 € ;
- Remise pour fidélité : 2 % ;
- Escompte pour paiement comptant : 1 % ;

Présenter la facture.

Enregistrer la facture au journal

Elle reçoit le même jour

- Une facture EDF pour un montant brut HT de 630 € Ht.
- Une facture de publicité de 458,00 € HT Paiement immédiat par chèque
- Une facture d'assurance de 1 450,00 € (pas de TVA)
- Une facture de location d'emplacement pour 1 870,00 € HT brut, remise de 5 %

Enregistrer les factures au journal

DEFINITIONS (3pts)

Définissez les termes suivants :

Escompte
Règle de prudence
Heures supplémentaires

AMORTISSEMENT : QUIZZ (5pts)

- La base de calcul annuel de l'amortissement linéaire est la valeur d'origine du bien
- Le taux d'amortissement est fonction de la durée d'utilisation réelle du bien
- L'amortissement dégressif débute à la date de mise en service
- Le coefficient applicable pour calculer le taux d'amortissement dégressif est de 2,25
- La valeur nette comptable est le prix de vente d'un bien d'occasion
- L'amortissement constate l'usure définitive d'un bien
- Le prorata temporis de l'amortissement linéaire se calcul en mois
- Le montant à amortir est le coût d'acquisition du bien
- Un bien d'une valeur inférieure à 500,00 HT peut être amorti
- Les services fiscaux préconisent une durée de vie pour chaque type de bien
- Le tableau d'amortissement ne constitue pas un engagement définitif, il peut être modifié si le bien dure plus longtemps que prévu
- Un terrain s'amortit généralement sur plus de 50 ans
- Le fisc impose l'amortissement linéaire comme le minimum à pratiquer
- Un bien totalement amorti a une valeur nette comptable égale à zéro
- Les amortissements sont comptabilisés une fois par an au moment de l'inventaire.

SALAIRES : CALCULS (6pts)

Votre société vient d'embaucher deux salariés:

M. HABIEN Yves, embauché le 01 août 2014 à temps plein salaire de base : 1 797,29

M. DORANTE Malo , embauché le 25 septembre 2014 à temps partiel pour un salaire de base de 2 856,63 € pour 30 heures hebdomadaires :

calculez :

	M. HABIEN	M. DORANTE
Le nombre d'heures mensualisées		
Le taux horaire		
Le salaire temps plein		
Le nombre de jours de Congés Payés au 31 mai prochain		

Sachant que le plafond de sécurité sociale (Tranche A) est de 3129,00 €.

Calculez la tranche A et B « théorique » pour le calcul des cotisations salariales de M. DORANTE (proportionnellement à son salaire réel)

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2014/2015

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : *Licence 3 Management du sport*
Enseignant responsable : *Gildas LOIRAND*

Durée de l'épreuve : *1 heure 30*
Documents autorisés : *aucun*

UEF T5521C : Connaissances juridiques, sociologiques et économiques (1)
EC T5521C1 : Sociologie des services sportifs

Sujet :

Après avoir précisé quelles sont les différentes logiques d'action qui permettent de caractériser, sur le plan théorique, les différents types de services sportifs offerts en France, vous vous attacherez à montrer comment, dans la pratique, ces logiques peuvent en venir à se combiner sous la forme de divers compromis.

Consignes :

Votre composition devra prendre la forme d'une dissertation de sociologie construite et argumentée qui exclura tout recours à des schémas. Vous veillerez en particulier à ne pas recopier le sujet mais à construire une introduction problématique qui reprendra les termes du sujet proposé. Toute référence à des lectures personnelles sera positivement appréciée.

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2014/2015

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : *Licence 3 « Management du sport »*
Enseignant responsable : *François Mandin*

Durée de l'épreuve : *1h30*
Documents autorisés : *Tous documents*
Dispensé d'assiduité (DA)

UEF T5521C- : Connaissances juridiques, sociologiques et économiques (1)
EC T55212- : Droit de la consommation et services sportifs

Sujet : cas pratique

La société « Altius Sport Events » organise des activités de loisir de pleine nature. Elle propose notamment des sorties en VTT, combinant initiation à la pratique du VTT et découverte de la nature. Les sorties sont encadrées par un salarié de l'entreprise. Le salarié est employé en qualité de guide « VTT Nature ». Le guide, bien qu'il ait une très bonne connaissance du VTT, n'a pas de diplôme spécifique. Il est vrai que le positionnement commercial de l'entreprise n'est pas le développement des activités physiques et sportives. L'entreprise a pour objet la découverte de la nature à partir notamment du VTT. C'est la raison pour laquelle, le chef d'entreprise ne s'est jamais préoccupé des dispositions du code du sport.

1 – Suite à un contrôle de la direction des sports, le chef d'entreprise a été informé que son entreprise constituait un établissement sportif. Il devait par conséquent en vertu des articles L. 322-3 et L. 322-4 du même code déclarer l'activité à l'autorité administrative dans des conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat. S'il ne procédait pas à cette déclaration, l'administration l'a informé qu'elle pourrait, par application de l'article L. 322-5 du code du sport prononcer la fermeture de l'entreprise. Le chef d'entreprise ne comprend pas. Il pensait que la simple mise à disposition, par vente, prêt ou location, des VTT, même s'il y avait un accompagnement, ne suffisait pas à caractériser un établissement dans lequel sont pratiquées des activités physiques ou sportives. Il trouve l'interprétation de l'administration excessive.

Le directeur général vient vous voir pour savoir ce qu'il peut faire. Que lui répondez-vous ?

2 - A l'occasion d'une ballade, un client (A. Durand) chute sur un parcours pentu en sous bois et

humide. Gravement blessé, il souhaite engager la responsabilité de l'entreprise pour obtenir réparation de son préjudice. Il estime que la société, organisatrice de la promenade, qui a perçu pour réaliser sa prestation commerciale une somme de 40 euros, a manqué à ses devoirs en choisissant, en raison de la configuration du terrain, un itinéraire inadapté à ses aptitudes. Le client estime que la société lui a fait courir un danger exceptionnel. De son côté la direction commerciale de la société juge la demande injustifiée. Le client, sportif confirmé, connaissait l'itinéraire puisqu'il l'avait emprunté l'an passé dans les mêmes conditions.

Le directeur général vient vous voir pour savoir ce qu'il peut faire. Que lui répondez-vous ?

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2014/2015
1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : *Licence 3^{ème} année*
Enseignant responsable : *Testevuide Serge*

Durée de l'épreuve : *1H30*
Document autorisé : *aucun*

UEF T554CMS Outils et méthodes
EC T554MS2 : Informatique

Question (20 pts)

Créer, mettre à jour et d'enrichir son profil LinkedIn en vue d'être identifié comme professionnel expert d'une thématique en lien avec ses études.

L'objectif est de construire et d'orchestrer son profil professionnel en ligne, de développer son réseau, de produire ou partager du contenu intéressant, et de créer de l'interaction.

Vous pouvez consulter : <http://descary.com/linkedin-10-astuces-qui-vous-aideront-booster-votre-profil/>

L'adresse du profil sera communiquée aux adresses courriels suivantes à la fin de l'épreuve :

sh@matinaledigitale.com

serge.testevuide@univ-nantes

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2014/2015

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'étude : *Licence 3 MS*
Enseignants responsables : *Baptiste VIAUD*
Gildas LOIRAND

Durée de l'épreuve : *1 h 30*
Documents autorisés : *aucun*

UE T554CMS : Outils et méthodes
EC T554MS1 : Initiation à la recherche

CONSIGNE :

Vous traiterez au choix l'un des deux sujets ci-dessous.

Sujet 1 (sur 20 points) :

Après avoir évoqué les grands principes méthodologiques qui guident la réalisation d'une « observation directe », vous évoquerez les difficultés et obstacles qu'une telle approche est susceptible de poser à l'enquêteur.

Sujet 2 (sur 20 points) :

Vous devez réaliser un compte rendu d'observation directe sur les activités d'une association sportive qui organise une discipline de votre choix.

Afin de préparer votre travail d'enquête, veuillez rédiger votre propre « feuille de route » préparatoire en respectant la trame suivante :

- Présentation de l'objet de l'observation
- Raisons du choix de l'objet et de l'association observée
- Type d'observation envisagée
- Modalités de contact et de présentation de soi
- Hypothèses de travail
- Grille d'observation thématique

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2014/2015

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : *Licence 3^{ème} année*
Enseignant responsable : *Testevuide Serge*

Durée de l'épreuve : *1H30*
Document autorisé : *aucun*

UEC T554CMS : Outils et méthodes
EC T554MS7: méthodologie de rédaction de rapport et de notes de synthèse

Question

Réalisez une synthèse en 2 pages maximum du document ci-joint en respectant le contenu y figurant. Cette synthèse se présente sous la forme d'un texte rédigé, comportant une introduction, un développement constitué de plusieurs parties et d'une conclusion.

Fondements sociaux de l'engagement sportif chez les jeunes athlètes de haut niveau

Lucie Forté⁽¹⁾

RÉSUMÉ

Cet article s'intéresse à l'influence des modes d'articulation des différents contextes de socialisation de jeunes athlètes de haut niveau sur la poursuite ou l'abandon de leur carrière sportive.

Considérant que la diversité des sphères de socialisation est source d'éclatements plus ou moins acceptables, nous montrons que l'engagement durable dans une pratique d'athlète de haut niveau sous tend certaines formes d'articulation et de hiérarchisation de ces différents milieux.

A partir d'entretiens biographiques menés auprès de 18 athlètes ou ex athlètes de haut niveau ainsi que d'une observation ethnographique d'un an de deux groupes d'entraînement, nous analysons les rapports existants entre la sphère sportive et les autres domaines sociaux que sont la famille, l'école, les amis et le ou la partenaire amoureux(e).

Mots-clés : athlétisme, haut niveau, abandon, milieux de socialisation.

Social explanations of young high level athlete's sportive practices and retirements

ABSTRACT

This article deals with young high level athletes who retire or keep on practicing their sport. We describe the way they articulate their different spheres of socialisation.

⁽¹⁾ UFR STAPS de Toulouse III – lucie.forte@free.fr – UFR STAPS, Université P. Sabatier – 118 route de Narbonne – 31062 Toulouse Cedex 4 – Tél : 05 61 55 82 82 – Fax : 05 61 55 82 17.

Considering that the social circle's diversity gives rise to splits less or more reasonable, we show that a long involving in a high level athletic practice requires certain forms of articulations and hierarchy of those different circles.

By using biographic interviews of 18 high level athletes or ex athletes, and a year-long ethnography of two training groups, we analyse the relations witch exist between the sportive sphere and the others social circles witch are the family, the school, the friends and the boyfriend or girlfriend.

Key words: track and field, high level, retirement, social spheres.

L'abandon de la pratique de l'athlétisme chez les adolescents concerne l'ensemble des licenciés de la fédération française d'athlétisme, sportifs de haut niveau compris. Si de nombreuses recherches traitent des fondements psychologiques du désinvestissement sportif (voir Guillet et coll. 2000), les travaux sociologiques de langue française (voir notamment Augustini et coll. 97) sont plus confidentiels et concernent rarement l'élite sportive⁽²⁾. Ce travail, qui s'inscrit dans le cadre d'une sociologie dispositionnaliste (Bourdieu, 1994, Lahire 1995), porte sur les conditions sociales de la poursuite ou de l'abandon de la pratique de l'athlétisme de haut niveau chez les jeunes.

L'intérêt d'un éclairage sociologique tient au fait qu'il permet de contextualiser la question de l'investissement des athlètes de haut niveau en repositionnant les sujets d'étude dans un réseau de relations sociales sportives et extra sportives. Le plus singulier des traits de la personnalité ou du comportement d'une personne ne peut se comprendre que si l'on reconstitue le « tissu d'imbrications sociales avec les autres » (N. Elias, 1991). Et c'est uniquement lorsque l'on n'oublie pas que les conditions d'existence d'un individu sont d'abord et avant tout des conditions de coexistence que l'on peut éviter toutes les réifications de ces conditions d'existence sous forme de propriétés, de capitaux, de ressources abstraites.

Notre enquête a révélé l'existence de cinq sphères de socialisation chez les jeunes athlètes de haut niveau : la famille, l'école, les amis, le (ou la) partenaire amoureux(se) et l'athlétisme. Ces milieux participent à la construction de *l'habitus individuel* (Bourdieu, 1994), c'est à dire d'un système de dispositions (préférences, goûts, manières d'être et de penser) qui oriente les pratiques. La socialisation familiale enfantine constitue le temps fort de ce processus. L'habitus peut néanmoins se redéfinir

⁽²⁾ La littérature anglo saxonne est quant à elle bien plus développée. Voir notamment le numéro spécial « Physical education and sporting excellence » de la revue *European Physical Education Review*, Vol. 6, n°2 June 2000.

ultérieurement en fonction des expériences vécues dans les différentes sphères sociales traversées. La diversité des modes de socialisation conduit ainsi à la construction d'un système de dispositions plus ou moins hétérogène : un acteur placé simultanément ou successivement dans une pluralité de mondes sociaux différents construit et adopte des dispositions qui seront elles mêmes diversifiées, voire contradictoires (Lahire 1998). Cette pluralité ne signifie pas pour autant que toutes les dispositions se valent : elles seront d'autant plus fortes et durables que l'individu les a acquises et entretenues dès son plus jeune âge, a passé du temps à les construire et entretient avec elles un rapport heureux. De même, tous les contextes sociaux ne sont pas équivalents. Berger et Luckman (87) distinguent les périodes de *socialisation primaire* (précoce, essentiellement familiale) et *secondaire*. Dans la plupart des cas il existe une cohérence relative entre ces deux modes de socialisation ainsi qu'entre les différentes sphères de socialisation secondaires. Lorsque ce n'est pas le cas, les contradictions inhérentes aux divergences entre les milieux de socialisation peuvent être source de tensions plus ou moins acceptables : si les différentes sphères de socialisation s'avèrent trop contradictoires, l'individu pourra réduire leur antagonisme en délaissant ou transformant certaines pratiques (Lahire 1998). La divergence entre les milieux de socialisation investis peut donc apparaître comme un élément explicatif des phénomènes d'abandon.

La question centrale posée par notre travail concerne les conditions sociales favorables à la poursuite d'une carrière d'athlète de haut niveau. Afin de les identifier, nous avons comparé les modes de cloisonnement / superposition ainsi que les hiérarchies opérées entre les différents milieux de vie des sportifs qui poursuivent ou abandonnent leur carrière. Nous avons en suite questionné les relations pouvant exister entre les formes d'articulation et la cohérence des dispositions mobilisées par l'individu. L'investissement durable dans la pratique athlétique de haut niveau est apparu comme relevant d'une socialisation sportive précoce, essentiellement familiale, impliquant des formes particulières d'articulation des différentes scènes sociales. Plus les milieux sont cloisonnés, plus il y a de chances que les dispositions mobilisées dans chaque milieu soient hétérogènes, reste à savoir si cela est systématiquement source de tensions pour l'individu et, lorsque c'est le cas, comment les gère-t-il.

L'enquête s'appuie sur une observation ethnographique bihebdomadaire de 2 groupes d'entraînement d'athlètes de haut niveau de l'INSEP⁽³⁾

⁽³⁾ Institut National des sports.

au cours de la saison 2003/2004 ainsi que sur 18 entretiens biographiques abordant les cinq milieux de socialisation repérés. Huit des jeunes interrogés ont cessé de pratiquer l'athlétisme dans les 18 mois précédant l'entretien (alors qu'ils étaient inscrits sur les listes ministérielles de sportif de haut niveau) et dix pratiquent à haut niveau. Tous vivent en province ou région parisienne, sont lycéen ou étudiants et ont entre 16 et 21 ans.

Cette option méthodologique « qualitative » est directement liée à la manière dont nous avons construit notre objet de recherche. Il ne s'agit pas en effet de dresser une typologie des différentes formes d'articulations et hiérarchies des milieux de vie des athlètes de haut niveau mais de cerner les relations entre forme d'articulation et investissement sportif ainsi que de comprendre comment les individus se comportent dans des milieux de vie qui engagent la mobilisation de dispositions plus ou moins homogènes, parfois génératrices de tensions et déséquilibres.

Ici, la présence d'une forme d'articulation entre deux milieux de vie n'a de sens que si l'on peut la caractériser en terme d'homogénéité ou d'hétérogénéité de dispositions mobilisées ainsi que de gestion individuelle de cette homogénéité / hétérogénéité. Ainsi avons-nous écarté des méthodes plus quantitatives, certes pertinentes dans leur capacité à dresser une typologie des différentes formes d'articulations et hiérarchie sur un échantillon sans doute plus contrôlable en terme de représentativité de la population étudiée mais limitées en ce qui concerne la mise en évidence des processus que nous souhaitons étudier. Il est des éléments que les statistiques ne peuvent pas appréhender. Nous verrons par exemple qu'un même type d'articulation des sphères amicales et sportives (cloisonnement et mobilisation de dispositions antinomiques) peut avoir des effets inverses en terme d'investissement en fonction des processus sous jacents à cette forme d'articulation (l'individu qui cloisonne et mobilise des dispositions antinomiques en permanence vit des tensions qui peuvent conduire à un désinvestissement tandis que celui qui cloisonne et mobilise des dispositions antinomiques à des moments bien particuliers de sa saison peut, par là même, entretenir sa motivation et son envie de s'investir dans sa pratique sportive de haut niveau). Dans la lignée de la perspective adoptée par Lahire (95) il faut saisir ce travail comme un niveau d'analyse du problème posé ; niveau d'analyse qui ne vise pas à rendre compte de l'ensemble des modalités d'articulations et de hiérarchies d'une large population d'athlètes de haut niveau et ex athlètes de haut niveau mais qui s'intéresse à la saisie de configurations sociales particulières en tant que matériau d'étude de processus sociaux sous jacents.

Les entretiens, d'une durée moyenne d'1h45, ont été intégralement retranscrits afin de pouvoir procéder à une analyse thématique ainsi qu'à une analyse du discours. L'analyse thématique organisée autour des différentes formes d'articulation et de hiérarchisation des sphères de socialisation nous a permis de dégager des points communs et des différences entre les deux groupes d'athlètes, de repérer les éventuelles tensions rencontrées et d'analyser les manières dont les individus gèrent les antagonismes entre deux sphères de socialisation. L'analyse du discours ainsi que les données consignées sur notre carnet d'observation ethnographique ont permis d'enrichir notre interprétation et de recourir à une certaine forme de « prudence » méthodologique (O. Schwartz, 1993). En effet, il n'est pas d'enquête sociologique qualitative qui puisse se dérouler sous des conditions méthodologiques pures, mais l'absence de visées quantitatives ne libère pas pour autant de l'obligation de vérification et de contrôle.

La diversification des contextes, la combinaison des données, la multiplication des occasions de comparaison permise par le principe de variation des situations dans le temps limite les risques d'arbitraire et invite à différer l'induction. Ainsi nos analyses finales sont elles le produit de rectifications successives de nos hypothèses jusqu'à leur saturation, c'est-à-dire jusqu'à ce que leur degré de pertinence soit tel que les diverses données empiriques recueillies apportent une confirmation régulière de leur fiabilité.

Le sport : un élément plus ou moins central dans le style de vie des familles

Toutes les familles rencontrées sont attentives aux résultats sportifs des athlètes. Ils procurent des bénéfices symboliques qui constituent un capital collectivement construit, entretenu et partagé par l'athlète et sa famille. Afin de faciliter la remise en question des hiérarchies enquêteurs/enquêtés et de réaliser quelques observations ethnographiques, nous avons souvent réalisé nos entretiens au domicile des athlètes et ex athlètes. Nous avons noté que les récompenses sportives majeures étaient quasiment toujours exposées dans les salons familiaux.

« Mes coupes et mes médailles sont exposées sur le buffet de la salle à manger. C'est la fierté de mes parents, ça nous fait plaisir ».

Les athlètes évoquent régulièrement ce capital symbolique comme une source importante de satisfaction qui les conforte dans leur investissement sportif au point de constituer une pression s'opposant éventuellement au désir de cesser de pratiquer : l'athlète refuse de perdre le bénéfice de ce capital symbolique et de porter la responsabilité d'en déposséder les membres de sa famille. Beaucoup ont évoqué la crainte de « décevoir » un père, une mère, un frère ou une sœur :

« J'avais envie d'arrêter l'athlé mais j'ai longtemps continué pour faire plaisir à mon frère et à ma mère. Je me suis forcée pour ne pas décevoir. (...) Mon frère m'a reproché d'avoir arrêté parce qu'il était fier de sa sœur, fier de dire ce que je faisais à ses copains. Pour lui j'ai gâché quelque chose, il dit souvent que je n'aurais pas du arrêter... ».

Le niveau d'implication des familles dans le milieu de l'athlétisme constitue cependant un critère très différenciateur des deux groupes : l'investissement des membres de la famille en tant que spectateurs et/ou participants aux activités et besoins du club caractérise uniquement le groupe des athlètes qui poursuivent leur pratique. Cette implication familiale est fondamentale comme l'ont déjà montré Collins et Buller (2003) : l'opportunité de réaliser son potentiel sportif et d'accéder aux podiums olympiques est influencée de manière significative par le « background » social de l'individu et notamment la classe sociale et le rapport au sport de ses parents. Les parents impliqués ont généralement une profession et un passé de pratiquant qui les relie au milieu de l'athlétisme mais il ne faut pas non plus négliger le rôle des clubs et entraîneurs dont la dynamique passe plus ou moins par le souci de mettre en place des conditions favorables aux rencontres parentales. Comme le montre David Kirk (2003), l'établissement de relations amicales entre les parents des jeunes athlètes les amènent à construire progressivement l'envie de s'investir, passant successivement du rôle de parent à celui de spectateur puis de membre actif de la vie du club. L'implication parentale dépend en outre de facteurs liés à l'organisation de la vie de famille (horaires de travail, autres enfants à charge, familles mono ou bi-parentales) et des exigences de la pratique de l'enfant (l'autonomie de l'athlète pour se rendre sur ses lieux d'entraînement et de compétition varie notamment en fonction de facteurs économiques – enfant motorisé ou non, géographiques – mise à disposition d'un réseau de transports en commun ou non, ainsi qu'en fonction du type de spécialité – la pratique du saut à la perche sous tend par exemple des contraintes de déplacement de matériel relativement conséquentes).

L'implication familiale, souvent synonyme d'une socialisation athlétique précoce, *primaire* et par là même garante de la construction de dispositions sportives fortes et durables a d'autant plus d'influence sur les dispositions sportives des athlètes qu'elle est l'objet de bénéfices sociaux qui s'expriment dans des échanges, relations et partages d'émotions. L'athlétisme devient par exemple le support d'une relation privilégiée avec un membre de sa famille, le principal sujet de conversation avec ses parents.

« Avec mon père nous n'avons pas trente six sujets de conversation : la mécanique automobile ou l'athlétisme. On parle pas mal d'athlé. Il va souvent sur Internet voir les résultats de mes concurrents et on en discute. On est vraiment complices, d'ailleurs parfois ma mère est un peu exclue de ces conversations ».

Nous rejoignons ici les conclusions de Bruno Papin (2002) qui montre que l'investissement considérable des parents des gymnastes de haut niveau constitue un support matériel et affectif socialisant qui participe à la construction d'une « *vocation* » sportive.

Rapport aux études, orientation professionnelle et investissement sportif : des relations plus ou moins fortes

La grande majorité des athlètes interrogés bénéficie ou a bénéficié de conditions scolaires particulières : aménagement d'emploi du temps, de cursus, orientation dans des filières qui minimisent les heures de cours et de travail personnel. Tantôt recherchées, tantôt subies, ces conditions permettent de libérer du temps afin de mieux se consacrer aux entraînements, compétitions et périodes de récupération.

Par ailleurs, le rapport aux études ne différencie pas les deux groupes : beaucoup ont associé l'expression « réussir sa vie » à une réussite professionnelle et, dans leur discours, tous accordent une place majeure à leur investissement scolaire. La priorité accordée à l'école s'inscrit dans une perspective professionnelle alors que l'athlétisme n'est pas envisagé comme un vecteur de métier potentiel. Le plus souvent les athlètes justifient ce point de vue en évoquant la crainte de la blessure qui viendrait interrompre prématurément leur carrière. Ils considèrent en outre que leurs chances de pouvoir vivre un jour de l'athlétisme sont minimales étant donné le faible nombre d'athlètes qui gagnent leur vie grâce à leurs résultats sportifs.

Les deux groupes se différencient en revanche en ce qui concerne la construction de leur projet professionnel : la poursuite d'un projet professionnel perçu comme totalement cloisonné voire incompatible avec la pratique du sport de haut niveau présente une corrélation importante avec le fait de cesser de pratiquer l'athlétisme.

« Je me suis toujours dit que je passerai le concours d'infirmière ou d'aide soignante, comme mes sœurs. D'abord, j'ai commencé à réduire les entraînements avec les révisions du concours et là j'ai réalisé que je n'aurais bientôt plus le temps de faire du sport : entre les gardes et le travail personnel, ça n'est vraiment pas compatible ».

Notons que la famille semble exercer des effets à la fois directs et indirects sur l'investissement sportif : les perspectives évoquées par les athlètes de haut niveau sont apparues comme étant souvent liées aux professions et loisirs familiaux.

Relations amicales et milieu sportif : de l'interpénétration à une relative autonomie

Nous avons pu identifier trois types d'articulations entre les milieux amical et sportif. Elles dépendent de l'importance accordée à chacun de ces milieux et de la manière de les hiérarchiser.

Le premier type d'articulation concerne uniquement le groupe des athlètes investis dans leur pratique de haut niveau. Il consiste à n'avoir que très peu d'amis dans le milieu sportif comme extra sportif. Réduire le temps consacré à la sphère amicale peut permettre de se rendre plus disponible dans son investissement athlétique⁽⁴⁾.

Ces formes d'articulation peuvent témoigner d'une logique de sacrifice afin de mieux s'investir dans sa vie d'athlète ou, à l'inverse, d'une forme de construction personnelle qui peut se passer de relations amicales. L'analyse de nos données ne nous permet pas ici de pouvoir affiner les processus qui ont conduit à cette forme d'articulation.

Une seconde forme d'articulation consiste à attacher une importance au milieu des amis, sans que ce dernier se superpose avec celui de l'athlétisme. Il caractérise majoritairement les athlètes qui se sont désinvestis de leur pratique.

⁽⁴⁾ Ce processus fut notamment mis en évidence par Mennesson (94) au niveau des sports collectifs féminins.

Souvent source de tensions, il peut conduire à la construction et la mobilisation de dispositions antinomiques avec la pratique de l'athlétisme de haut niveau. Un ancien coureur explique par exemple que ses fréquentations amicales extra sportives l'ont conduit à fumer ses premières cigarettes et à découvrir les « joies » des sorties en discothèque. L'analyse de son entretien révèle des tensions analogues à celles mises en évidence par Stéphane Beaud (2002) qui relève, pour les jeunes des milieux populaires, l'antagonisme existant entre les dispositions hédonistes mobilisées dans la sphère amicale du quartier et les dispositions ascétiques requises par les études universitaires :

« C'est dur de ne pas se laisser influencer parce que quand j'ai quitté le CREPS, je suis arrivé dans un lycée où on était mélangés, il n'y avait pas que des sportifs. Et là, sans s'en rendre compte, petit à petit, on se détache du groupe d'entraînement on fréquente d'autres bandes d'amis, on les suit en boîte, on se met à fumer. On ne sait plus trop comment se positionner par rapport aux copains du groupe d'entraînement ».

A l'inverse, chez certains athlètes investis on observe un rejet des milieux qui engagent la construction et la mobilisation de dispositions considérées comme nuisibles à leur pratique :

« Quand on fait du 400, on n'a pas la même vie sociale que les filles de son âge. Le soir ou les week-end je ne vois personne, je n'appelle personne. Je me repose pour éviter la fatigue. L'hygiène de vie, c'est important. (...) Lundi dernier j'ai exceptionnellement accompagné des gens du lycée à boire un café entre quelques heures de cours... Deux heures à respirer les dizaines de cigarettes qu'ils ont fumées ! Je ne suis pas prête de recommencer ! ».

Cependant, une articulation cloisonnée des milieux amical et sportif n'est pas systématiquement néfaste à la pratique de l'athlétisme. Elle peut permettre de diminuer le stress lié aux ambitions sportives et de prévenir des sentiments de saturations sources de démotivation.

« Quand je le peux, j'essaie d'oublier un peu l'athlétisme. Avec mes amis le week-end on va au cinéma, on fait du sport, ça me permet de ne pas tout le temps penser aux compétitions et par là même de moins stresser. (...) L'été je fais un mois de surf. C'est primordial, j'ai besoin de cette coupure : de tout oublier pour retrouver l'envie à la rentrée ».

Les formes d'articulations cloisonnées qui ont des effets bénéfiques en terme d'investissement sportif peuvent entraîner la mobilisation d'un système de dispositions relativement homogène et cohérent par rap-

port aux exigences de la pratique de l'athlétisme de haut niveau. Elles peuvent, à l'inverse, sous tendre la mobilisation d'un système de dispositions hétérogènes et antagonistes mais organisées de telle manière qu'elles ne puissent entacher les performances à l'occasion des compétitions majeures. On retrouve alors l'idée de « mise en sommeil » de certaines dispositions évoquée par B. Lahire (98). Nos observations ethnographiques furent l'occasion de constater que tous les athlètes de haut niveau ne sont pas des ascètes qui ne font jamais la fête sur le modèle de certains autres jeunes de leur âge (bars, discothèques, alcool, cigarette, cannabis...). Cependant, quand elles ont lieu, ces pratiques festives sont plutôt circonscrites à des périodes particulières de la saison sportive (blessure, inter-saison) et sont plus souvent le fait des sauteurs / lanceurs que des coureurs.

Le troisième type d'articulation⁽⁵⁾ caractérise les athlètes qui attachent une forte importance à leurs amis et pour lesquels il existe une parfaite superposition entre les milieux athlétique et amical. Cette forme d'articulation s'observe essentiellement chez athlètes poursuivant leur investissement. Favorable à la pratique de l'athlétisme de haut niveau, cette superposition s'est avérée plus aisément réalisable pour les garçons que pour les filles. Plusieurs d'entre elles ont en effet évoqué l'existence de phénomènes d'exclusion liés à des rivalités sportive, géographique, ethnique et amoureuse au sein de l'équipe de France féminine. Parfois, ces tensions deviennent trop pesantes :

« J'ai arrêté l'athlétisme parce qu'il n'était pas possible de se faire des amis : trop de clivages et de jalousies entre les filles. Certaines assument de n'aller en stage ou en sélection que pour le sport et de faire fi du reste. Moi pas ».

« Une des raisons de mon arrêt tient au fait que je n'aimais pas l'ambiance qu'il y avait en équipe de France. Peut-on d'ailleurs parler d'équipe de France alors que certains sont loin de se sentir 100% français. Déjà lorsque tu arrives en stage ou en sélection, tu constates qu'il y a des tables de blacks et des tables de blancs. Alors moi, la petite métisse tu imagines bien que je ne savais pas trop comment me situer ».

Les processus repérés par Simons (2003) peuvent constituer un élément de compréhension de ces tensions : en raison de leur longue histoire d'exclusion sociale et économique par rapport à la société blanche,

⁽⁵⁾ Cette troisième forme d'articulation n'est pas exclusive : elle peut se cumuler avec la seconde forme d'articulation précédemment développée.

les basketteurs et footballeurs noirs américains ont développé tout un attirail de distinctions linguistiques et comportementales qui les éloignent de la société de la « middle class » blanche. Comme le suggère l'auteur ce processus doit donc être envisagé dans une perspective historique. Les travaux de H. Memphon ou de J. Dumont portant sur une histoire de l'athlétisme guadeloupéen peuvent ainsi éclairer notre objet de recherche : pour des raisons à la fois géographiques, infrastructurelles et idéologique, l'athlétisme guadeloupéen a souffert d'une exclusion étatique, fédérale et médiatique de sa naissance (fin XIXème) jusqu'aux années soixante. Il ne faut pas oublier que les athlètes guadeloupéens ou d'origine guadeloupéenne⁽⁶⁾ d'aujourd'hui sont bien souvent les petits enfants de ces pratiquants et dirigeants que la métropole n'a pas su reconnaître. Pensons par exemple à Augustin Aron, grand père de Christine Aron.

Des relations amoureuses plus ou moins intégrées au milieu sportif

Tous les athlètes sont convaincus de la difficulté de conjuguer pratique de l'athlétisme de haut niveau et relation amoureuse avec un partenaire extérieur au milieu de l'athlétisme. Les raisons évoquées sont celles d'une concurrence temporelle entre les deux contextes.

La quasi totalité des athlètes qui se sont désinvestis fréquentait, au moment de l'arrêt, un partenaire amoureux extra athlétique. Ici encore, l'articulation cloisonnée des deux milieux génère souvent des tensions. Elles sont apparues plus importantes chez les filles que chez les garçons qui les assument voire les dépassent plus fréquemment⁽⁷⁾. A ce titre, nous avons pu observer d'une part que les attentes et exigences des partenaires non sportifs variaient en fonction de leur sexe, et d'autre part que les filles athlètes de haut niveau s'autocensuraient plus fréquemment que leur homologues masculins dans leur investissement sportif.

La majorité des athlètes pratiquants n'a cependant pas de partenaire, ou alors, il s'agit de partenaires occasionnels, eux-mêmes sportifs de haut niveau. Lorsque les opportunités locales de rencontrer un athlète

⁽⁶⁾ L'arrivée massive d'antillais en métropole est un phénomène relativement récent, notamment lié à la création du BUMI DOM (Bureau de migration dans les DOM) en 1963. En 1954 seulement 2.8 % d'antillais vivent en métropole, 25 % en 1982, 50 % aujourd'hui.

⁽⁷⁾ Plusieurs des garçons que nous avons interrogés ou observés sont inscrits dans des relations amoureuses stables et durables avec une partenaire extérieure au milieu de l'athlétisme.

de haut niveau sont faibles, ces superpositions plus ou moins conscientes, volontaires et stratégiques impliquent le développement de relations courtes (le temps d'un stage ou d'une compétition) ou à distance ; le maintien et l'entretien de la relation est alors le fait de nombreux échanges qui prennent des formes variées : épistolaires, téléphoniques, courriers électroniques, *chats* sur Internet, envoi de SMS.

« Mon petit copain, comme moi il est en équipe de France. Il habite à 800 kilomètres d'ici et donc je le vois en stage et dans certaines compétitions ! Depuis deux ans je ne sors qu'avec des garçons à distance. Je les choisis athlètes d'un bon niveau pour qu'ils puissent comprendre quand je ne peux pas les voir ou quand je m'entraîne. Ça m'évite de m'éparpiller. »

Bilan et perspectives

Cette étude comparative des effets des différents modes d'articulation des milieux de vie sur l'investissement sportif des jeunes athlètes de haut niveau a révélé la place centrale de la sphère familiale. Lorsqu'elle constitue un lieu de socialisation sportive précoce ainsi qu'une sphère de développement de bénéfices symboliques et relationnels, elle favorise la construction de dispositions sportives particulièrement « fortes » et durables. La famille influence également l'orientation du projet professionnel de l'athlète, élément central de différenciation entre les deux groupes d'enquêtés puisque la divergence entre les projets professionnel et sportif constitue une source importante d'abandon. Les articulations entre sport, amis et partenaire amoureux sont diverses et moins différenciatrices que celles que nous venons d'évoquer : l'intégration des relations amicales et amoureuses au milieu sportif peut favoriser la poursuite de la carrière sans apparaître pour autant comme une condition indispensable. Comme le montre Kaufmann (2001), les dissonances entre deux milieux de socialisation peuvent s'avérer difficiles à gérer mais constituent néanmoins une ressource dans la construction de soi de par la marge de liberté ou de négociation ainsi induite. C'est ce que nous avons pu constater pour certaines formes d'articulation des milieux amical et sportif et cela constituerait un filtre d'analyse pertinent des nouvelles formes d'investissements sociaux de « l'après athlé », lorsque les athlètes se désengagent définitivement.

Bibliographie

- AUGUSTINI, M., TRABAL, P., LOUVEAU, C. (1997). *L'abandon de la pratique de la boxe française*. Paris : INSEP.
- BEAUD, S. (2002). *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*. Paris : La Découverte.
- BERGER, PL., & LUCKMAN, T. (1987). *La construction sociale de la réalité*. Paris : Méridiens Klingsiek.
- BOURDIEU, P. (1994). *Raisons pratiques. - sur la théorie de l'action*. Paris : Seuil.
- COLLINS MF. and BULLER JR. (2003) "Social exclusion from high performance sport". *Journal of Sports and social issues*, Vol. 27 n° 4, p. 420-442.
- DUMONT, J. (2002). *Sport et assimilation à la Guadeloupe, les enjeux du corps performant de la colonie au département*. Paris : L'Harmattan.
- ELIAS, N. (1991). *Mozart, sociologie d'un génie*. Paris : Seuil.
- GUILLET, E., SARRAZIN, P. et CURY, F. (2000). L'abandon sportif : de l'approche descriptive aux modèles interactionnistes. *Science et motricité*, n° 41, pp. 47-60.
- KAUFMANN JC. (2001). *Ego : pour une sociologie de l'individu*. Paris : Nathan.
- KIRK D. (2003) "Social positioning and the construction of a youth sports club". *International Review for the sociology of sport*, 38/1, p. 23-44.
- LAHIRE, B. (1995). *Tableaux de famille*. Paris : Seuil.
- LAHIRE, B. (1998). *L'homme pluriel, les ressorts de l'action*. Paris : Nathan.
- MEMPHON H. (2004). L'invention d'une identité sportive : l'athlétisme guadeloupéen. *Vivre du sport / pour le sport. Sociologies des cultures et des pratiques sportives*. Congrès de la société de sociologie du sport de langue française, Paris X.
- MENNESSON, C. (1994). Les sociabilités féminines : analyse comparée de trois sports collectifs. *Revue STAPS*, n°4, p. 17-31.
- PAPIN, B. (1998). *Sociologie d'une vocation sportive. Conversion et reconversion des gymnastes de haut niveau*. Thèse pour le doctorat de l'université de Nantes.
- SIMONS HD. (2003). Race and penalized sports behaviours. *International Review for the sociology of sport*, n° 38/1, p. 5-22.
- SCHWARTZ, O. (1993). L'empirisme irréductible. In A. Nels, *Le Hobo. Sociologie du sans abri* (p. 265-308). Paris : Nathan.

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2014/2015

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : *Licence 3^{ème} année*
Enseignant responsable : *Testevuide Serge*

Durée de l'épreuve : *2H00*
Document autorisé : *aucun*

UEC T5523C : stage
EC T5523C2 : métiers du management

Vous devez traiter toutes les questions

- a) L'observatoire européen de l'emploi sportif divise la filière sport en secteur ; caractérisez et illustrez de manière précise chacun de ces secteurs en donnant des exemples de métiers. (5 pts)
- b) Selon la fiche RNCP, quelles sont les principales compétences d'une personne titulaire d'une licence STAPS management du sport ? (5 pts).
- c) Rédigez sur une page maximum, le contenu d'une lettre de motivation pour une demande de stage à réaliser dans le cadre de la formation STAPS L3 management du sport, auprès d'un service des sports d'une collectivité (10 pts).